



Dossier du BHI N° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 76/2010
15 novembre 2010

COMITE CONSULTATIF OHI-AIG SUR LES
ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT DE LA MER (ABLOS)

MEMBRES DE L'OHI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le comité ABLOS comprend actuellement quatre représentants de l'OHI et quatre de l'AIG. La durée du mandat est normalement d'une période de quatre ans mais peut être renouvelée.

2 Le Dr Zvonko GRŽETIĆ, directeur du Service hydrographique de la République de Croatie, qui est membre du comité ABLOS depuis 2006, a exprimé le souhait de continuer à figurer parmi les membres d'ABLOS.

3 Il est demandé aux Etats membres de confirmer leur approbation du maintien du Dr GRŽETIĆ parmi les membres ou de bien vouloir nommer un autre membre. Vous voudrez bien faire parvenir votre réponse **avant le 10 janvier 2011**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a horizontal line.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président